

# communiqué

**À :** TOUS LES RÉSIDENTS ET FAMILLES

**DE :** La direction générale

**OBJET :** ERRATUM - Chaleur accablante

**DATE :** Le 27 mai 2021

---

Bonjour,

L'été est à nos portes, entraînant avec lui des périodes de chaleur accablante qui peuvent être difficiles à vivre pour les personnes âgées et/ou malades.

Depuis 2016, afin d'augmenter le niveau de confort des résidents, notre établissement est muni de climatiseurs dans toutes les salles à manger des unités de vie. De plus, de nouveaux climatiseurs seront fonctionnels dès le début du mois de juin. Nous adaptons notre procédure actuelle de chaleur accablante afin de permettre aux résidents en confinement, des différentes zones, de se rafraîchir. Plusieurs mesures sont mises sur pied pour permettre aux résidents d'éviter l'inconfort de la chaleur, notamment :

- Une rotation de petits groupes de résidents dans les salles climatisées afin de permettre le respect de la distanciation sociale;
- Une augmentation de la routine d'hydratation;
- La fermeture des rideaux dans les chambres, pendant les périodes d'ensoleillement, permettant à celles-ci de rester fraîches;
- Une légère ouverture des portes fenêtres le soir et la nuit pour permettre l'entrée d'air frais.

Selon les recommandations de la Santé publique, les ventilateurs sur pied sont permis en zone verte (froide). Par contre, ils demeurent interdits en zone chaude ou tiède.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour limiter les inconforts liés à la chaleur.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel infirmier de l'unité de vie.

Bon été à tous !

SCLC/cl